

Secteur :	Charland	Nom carte :	
Superficie :		TFS :	ZEC Collin
UA :	062-52	VHR :	
MRC :	Matawinie	Autochtone :	Manawan
Municipalité :	T.N.O.	Autres :	

Source	Préoccupations	Mesures d'harmonisation proposées	Recommandations à la Table GIRT 062
1. ZEC Collin	Quiétude des chasseurs Accessibilité (accès et maintien de la qualité du réseau routier)	Arrêt des travaux lors de la semaine de chasse à l'original (arme à feu) prévue par règlement dans la zone.	⇒ Mesure d'harmonisation générique. ⇒ Ne pas restreindre l'accès au territoire lors de travaux de réfection de chemins de la mi-mai à la mi-juin. ⇒ L'état initial du chemin doit être convenu entre le mandataire et le gestionnaire du territoire concerné. Les chemins ayant reçu un investissement particulier ainsi que les sentiers VHR doivent faire l'objet d'ententes spécifiques (entre le mandataire et les utilisateurs concernés) selon les planifications forestières.

Mesures d'harmonisation générales

- Fournir un calendrier relatif à la réalisation des opérations forestières 30 jours avant le début des travaux (commerciaux et non-commerciaux) au gestionnaire du territoire faunique structuré concerné.
 - Le responsable de la Table GIRT acheminera ensuite cette information à tous les délégués, ainsi qu'à la Table VHR.
- Maintenir ou améliorer l'état initial des infrastructures tout au long de la période de réalisation des travaux (commerciaux et non-commerciaux) et à la fin des travaux.

État initial : si une infrastructure n'est pas adéquate au début des travaux, elle devra être remise dans un état adéquat à la fin des travaux. L'objectif de cette mesure est d'éviter la détérioration d'un chemin par le transport forestier.

3. Arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'orignal (arme à feu) dans les territoires fauniques structurés (périodes prévues par règlement). La période convenue ne peut excéder la période prévue par la Loi pour cette zone.

Adoption

Lors de la rencontre du 6 mai 2014 de la Table GIRT 062, l'harmonisation de l'ensemble des préoccupations et enjeux soulevées par les différents utilisateurs du territoire a été accepté à l'unanimité, tel que décrit dans le présent document.

06252_ZECCollin1
Secteur Charland

PAFI 2013 Lanaudière
Ajout planification 2013-2014
IRF_PAFI_06252
Intervention planifiée

Charland_PC
TS_Retenu
CPI
CPPTM
CPRS

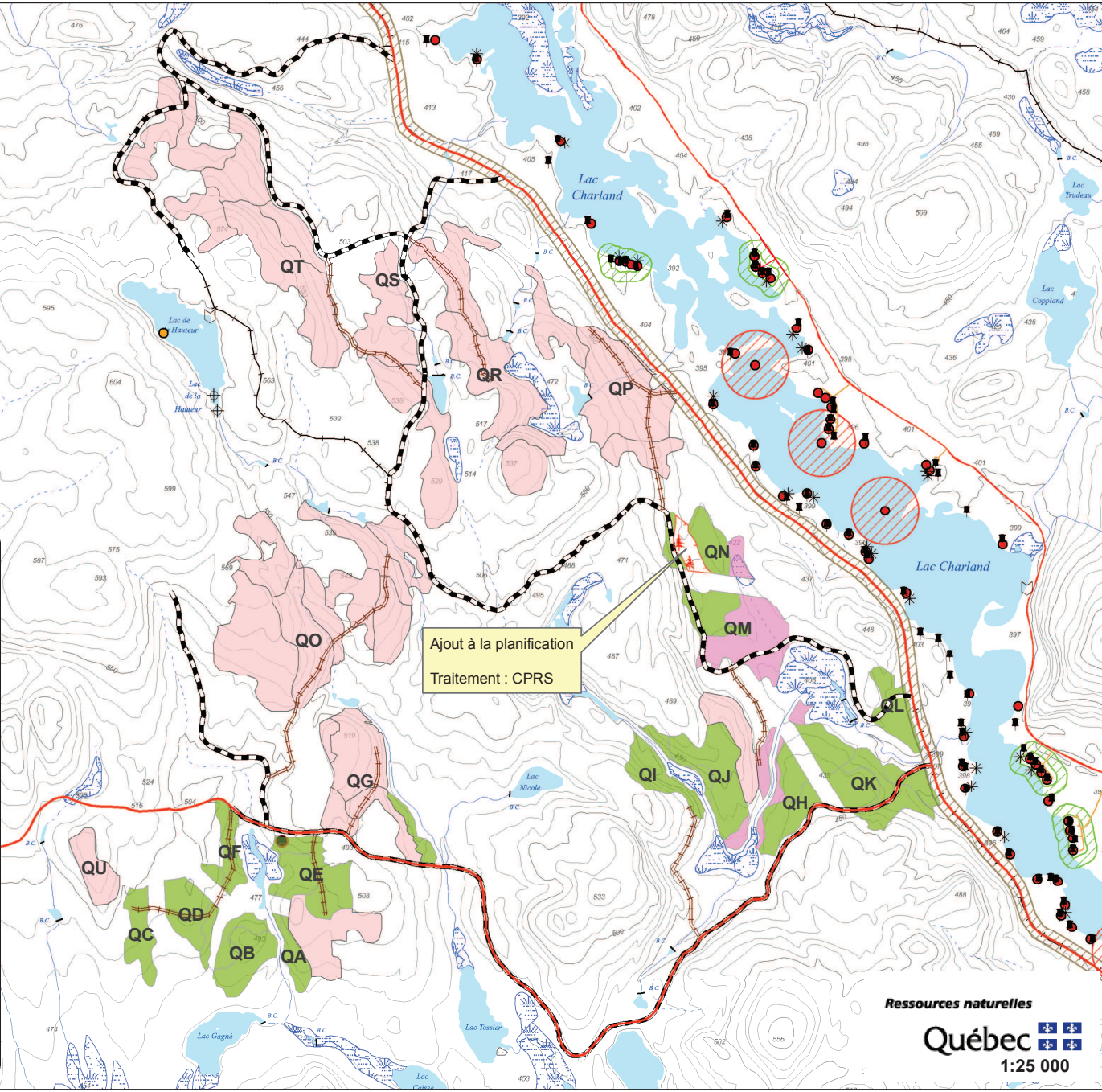
Affectations ponctuelles
Belvédère
Freynière
Immobilisation
Mise à l'eau
Quai
Affectations linéaires
Sentier
Sentier VTT
Affectations surfaciques
Camping
Habitat

Usage forestier Ponctuel
Code d'impact sur la possibilité forestière
01 - Aucune activité d'aménagement permise
02 - Emprise de chemin
15 - Contraintes particulières
16 - Aucun impact sur la possibilité forestière

Usage forestier Linéaire
Code d'impact sur la possibilité forestière
01 - Aucune activité d'aménagement permise
02 - Emprise de chemin
15 - Contraintes particulières
16 - Aucun impact sur la possibilité forestière

ZAMI_RNI
Code d'impact sur la possibilité forestière de la ZAMI
01 - Aucune activité d'aménagement permise
05 - Autres usages boisés
06 - Corridor routier
15 - Contraintes particulières
17 - Aucune récolte permise entre le 16 mars et le 31 août, aucune installation permanente
18 - Aucune récolte permise entre le 1er avril et le 31 juillet, aucune utilisation de phytocide

Villes_Reperes
DGR06_13BaseCarto
Courbe de niveau intermédiaire
Courbe de niveau maîtresse



Préoccupations et enjeux

* Blocs QK et QL : visite terrain avec le CRT (Jean-Noël Dubé) pour modification de traitement (portion tenant en pente) pour préserver le visuel.

PATRON DE RÉCOLTE ACCEPTÉ PAR LE CHEF DE TERRITOIRE, M. Samuel Dubé, le 19 novembre 2012

Mesures d'harmonisation

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

Représentant MRNF

Nom, Prénom (lettres moulées et signature)

Date : _____

Représentant : _____

Nom, Prénom (lettres moulées et signature)

Date : _____